



**61, rue de Richelieu
75002 PARIS**

ANNEXE SIMPLIFIEE

1- Les faits majeurs de l'année

Les Recettes :

Fort de 536 adhérents pour l'année 2013, le SNMD récolte au total 66 513,71 euros. Il y a un petit fléchissement du nombre d'adhérent qui était de 559 en 2012 pour 67 565, 32€ . La part de 25 % revenant au Syndicat est partagée entre les sections (8%) et le SNMD (17%), ce qui donne respectivement 5321,10 € pour les sections et 11 307,33 € pour le SNMD.

En dehors des cotisations, qui forment la part substantielle des ressources du syndicat, un don important du SCHADOV-CGT (Versailles) de 2500 € est à souligner.

Les Dépenses :

L'exercice 2013 montre une forte dépense en déplacement activité militante, poste de dépense principal prévu par le budget prévisionnel : 4199,96 € expliqué notamment par les nombreux déplacements sur Marseille avec l'ouverture du MuCEM.

Les dépenses de fonctionnement tant en déplacement pour la permanence que frais divers dépassent le prévisionnel, en revanche les dépenses relatives aux instances sont en deçà du BP. Il serait judicieux de revoir les pourcentages au prochain BP 2015.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement divers dépassent aussi le prévisionnel : 1058,37 € au lieu de 708 € environ.

Ce qui permet de rester à l'équilibre est la quasi absence de dépenses des Sections : 703,37 € au lieu de 3584€ attendus.

L'année dernière il faut aussi noter la participation financière exceptionnelle et non prévue dans le BP au Congrès de la CGT-Culture, le SNMD a pris en charge les frais de déplacement de quelques camarades participants à raison de 805,30 €

2- Règles et méthodes Comptables :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe du Plan Comptable 2012, et des dispositions spécifiques appliquées aux organisations syndicales selon le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

3- Complément d'informations relatif au bilan :

– **Etat des immobilisations**

NEANT

– **Etat des amortissements**

NEANT

– **Etat des provisions**

NEANT

- **Etat des échéances des créances et des dettes**
NEANT
- **Produits à recevoir**
NEANT
- **Charges à payer**
NEANT
- **Charges et produits constatés d'avance**
NEANT
- **Evaluation des créances et des dettes**
NEANT
- **Etat des fonds dédiés**
NEANT
- **Evaluation des immobilisations incorporelles**
NEANT
- **Evaluation des immobilisations corporelles**
NEANT
- **Evaluation des amortissements**
NEANT
- **Engagements financier**
NEANT
- **Fait générateur de ressources**
Les ressources sont prises en compte à partir des encaissements au 1er janvier 2013 pour les cotisations de l'année en cours et du reste à percevoir pour les cotisations de l'année précédente.
- **Contributions publiques de financement**
NEANT
- **Action de Solidarité**
40€ versé pour un départ en retraite.
- **Contribution en nature**
NEANT

– Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble

NEANT

– Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

4- Compte de résultat :

Au terme de l'année 2013, il reste **5253,19 €** dont 2827 € doivent être compté en tant que réserve pour le Congrès de 2015. A cette somme s'ajoute celle de l'exercice 2012 qui était pour mémoire de 2871,5€, ce qui fait un total de 5698,5€ dévolu au Congrès du SNMD, sans compter l'exercice 2014 (20% au lieu de 25% voté lors de la CE du mois de février.) Le report à nouveau s'élève à **3438,05€** pour l'année 2012.